
LE NOUVEAU SIÈGE DU
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

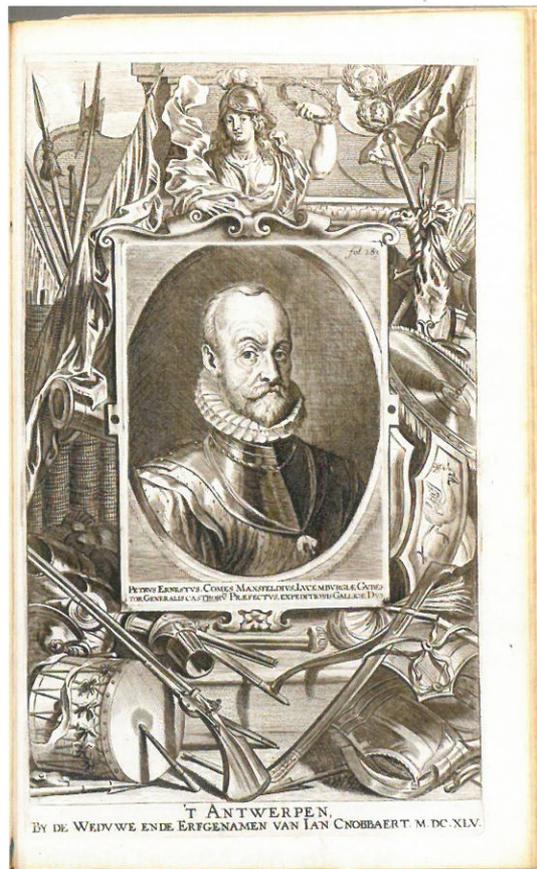
RÉHABILITATION DU BÂTIMENT MANSFELD



Le comte Pierre-Ernest de Mansfeld donne son nom au bâtiment

Attribuer le nom de Mansfeld de manière informelle au bâtiment, permet d'identifier ce bâtiment comme le plus ancien bâtiment administratif de la Ville, pour avoir rempli depuis le XVI^e siècle une fonction publique. Pierre-Ernest de MANSFELD était le premier gouverneur à diriger le Duché de Luxembourg depuis ce bâtiment, transformé en demeure du Gouverneur en 1565.

Pierre-Ernest de Mansfeld né en 1517 dans le comté de Mansfeld en Saxe était au service de l'Empire et de l'Espagne pendant près de 70 ans, depuis sa participation à l'expédition de Tunis en 1535, jusqu'à sa mort, survenue à Luxembourg, en 1604. Il remplissait la fonction de Gouverneur sous les souverains Charles Quint, Philippe II et Albert et Isabelle sur une durée de presque 60 ans.



Le « Mansfeld » comme nouveau siège du Ministère des Affaires étrangères et européennes

Comment réconcilier les besoins d'une administration moderne avec l'importance historique de son siège? C'est précisément cette réconciliation entre l'édifice de l'«ancien Palais de Justice» et sa nouvelle destination de siège du Ministère des Affaires étrangères et européennes, que le Fonds de rénovation de la Vieille Ville a essayé de réaliser à travers les impressionnants travaux de rénovation que le lecteur pourra découvrir sur les pages qui suivent.

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes a le plaisir de regrouper la majorité de ses services, jusque-là disséminés à divers endroits de la capitale, dans cet ancien «hôtel», construit au XVI^e siècle et occupé à l'époque par le gouverneur du pays, Pierre-Ernest de Mansfeld, qui prête désormais son nom au nouveau siège de la diplomatie luxembourgeoise. L'histoire qu'a connu notre nouvel hébergement – le Mansfeld – est toute aussi mouvementée que celle du Grand-Duché qu'il représente. A l'image de notre pays, le Mansfeld est lui aussi profondément marqué par le développement de son environnement européen.

Grâce à un méticuleux projet de rénovation, dirigé par le Fonds de rénovation de la Vieille Ville, l'évolution empreinte de l'histoire tumultueuse de cet immeuble sera conservée et accessible à ceux qui y travaillent, tout comme aux visiteurs d'à travers le monde entier que nous aurons l'honneur d'accueillir entre ses murs illustres. C'est en préservant les façades et structures qui, au cours des siècles, ont témoigné de multiples changements de régime, hébergé le roi soleil Louis XIV et sa cour en présence de son historiographe Jean Racine, et fourni un siège à de nombreuses institutions de l'Etat luxembourgeois, que les travaux de rénovation ont permis de créer un endroit ancré dans l'histoire mais orienté vers le futur.

Dans le plein respect de l'importance des traces historiques des différents aménagements que le Mansfeld a subis au fil du temps, la rénovation a permis la création d'un espace original, à la fois ouvertement historique et résolument contemporain. L'environnement professionnel créé au sein du Mansfeld reflète l'esprit d'un ministère dynamique et fiable. Pour ceux qui y remplissent quotidiennement leurs tâches, cet espace fournira l'occasion de renforcer la cohérence de leurs actions par le regroupement des services concernés. Pour les visiteurs et dignitaires qui y seront accueillis, le Mansfeld fournira une représentation du Grand-Duché historique et du Luxembourg contemporain. De par sa vocation même, ce bâtiment est amené à devenir une fenêtre du pays vers l'extérieur.

L'architecture du Mansfeld se trouve rehaussée par l'œuvre commune des architectes, techniciens, artisans et ouvriers. Je saisis donc cette occasion pour remercier chaleureusement tous ceux, qui par leur savoir-faire et leurs métiers exceptionnels ont contribué à créer cet endroit singulier de travail et de représentation, qu'est le Mansfeld.

Jean Asselborn,
Ministre des Affaires étrangères et européennes

Une nouvelle fonction pour un bâtiment riche d'une longue histoire

Le bâtiment de l'ancien Palais de Justice réaménagé pour les besoins du Ministère des Affaires étrangères et européennes connaît une histoire de presque cinq siècles. La maison Greisch, suivant le nom du propriétaire du premier édifice, fut construite en 1545. Le Gouverneur du pays, représentant du roi souverain, y avait sa résidence principale de 1565 jusqu'en 1795.

La maison d'origine, toujours conservée en substance, devint rapidement trop petite pour un bâtiment représentatif et fut agrandie au début du XVII^e siècle, puis transformée et réparée maintes fois au cours des siècles, afin de pouvoir satisfaire aux besoins spécifiques et aux standards requis de chaque époque.

En 1795, le Palais des Gouverneurs reçut la fonction de Palais de Justice et maintint cette fonction jusqu'en 2008.

En 1886, l'architecte de l'État Charles Arendt ajouta un nouveau bâtiment devant les constructions existantes et donna à l'ensemble son aspect actuel. L'aile latérale reçut une toiture mansardée durant la première moitié du XX^e siècle. Ainsi, chaque époque a laissé ses traces plus ou moins fortes dans le site.

Une nouvelle phase importante commença avec le déménagement de la Cour de Justice et l'étude de faisabilité établie par le Fonds de rénovation, confirmant l'intégration du programme du Ministère des Affaires étrangères dans le bâtiment libéré.

En 2009, le Gouvernement chargea le Fonds de rénovation de la Vieille Ville du réaménagement de l'ancien Palais de Justice pour les besoins du Ministère des Affaires étrangères et européennes afin que ses différents services répartis dans plusieurs immeubles de la Ville puissent être réunis.

Le complexe, au patrimoine historique unique, pourra garder ainsi une fonction prestigieuse au coeur de la Ville dans une ambiance où le moderne vit en harmonie avec le passé.

J'exprime mes sincères remerciements à tous les intervenants ayant contribué à la réussite du projet.

Je souhaite aux services du Ministère des Affaires étrangères et européennes qu'ils puissent bien profiter de ces nouveaux locaux où le passé et le présent se côtoient.

François Bausch,
Ministre du Développement durable et des Infrastructures

RÉAMÉNAGEMENT ARCHITECTURAL ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Avec son passé prestigieux comme résidence principale du Gouverneur, puis comme Palais de Justice et son futur non moins prestigieux comme siège du Ministère des Affaires étrangères et européennes, le défi pour le réaménagement du bâtiment était de pouvoir réunir des exigences a priori contradictoires. D'un côté, un bâtiment au riche patrimoine historique témoignant de son développement au cours de cinq siècles, à maintenir et à mettre en valeur. De l'autre côté, les exigences spécifiques résultant du programme fonctionnel du Ministère et les besoins d'une administration publique moderne et efficace.

Le développement du projet, à partir du concept issu du concours d'architectes jusqu'aux plans définitifs, s'est fait en étroite collaboration tant avec le futur utilisateur que le Service des sites et monuments nationaux.

La nouvelle ouverture du plafond dans le hall d'entrée permet d'apercevoir la façade historique du palais du Gouverneur et d'appréhender mieux l'histoire du bâtiment. En même temps, cette modification a permis de transformer cet espace à faible hauteur, jadis peu éclairé, en hall d'entrée lumineux et accueillant. Les anciennes grandes salles ont pu garder leurs dimensions originales en étant utilisées comme salle de conférence ou comme espace pour bureaux paysagers. Les décors encore en place, comme les stucs, les cheminées ou les peintures anciennes, ont été revalorisés. Les combles ont été transformés en espace utile, ce qui a permis de créer des lieux de travail dans l'ambiance unique des charpentes historiques. Des surfaces supplémentaires ont été gagnées sans porter atteinte à l'aspect extérieur du bâtiment, en excavant de nouveaux volumes au sous-sol et en intégrant un étage intermédiaire sous la toiture côté nord. Grâce à ces interventions, notamment une grande salle polyvalente, orientée vers la belle cour intérieure plantée avec arbres, a pu être aménagée au rez-de-jardin.

L'intégration d'ascenseurs, la mise en place d'une installation de sprinklage, de réseaux informatiques et d'équipements de sécurité ont permis de faire de la bâtisse historique un bâtiment moderne au niveau de son fonctionnement.

Adapter le patrimoine historique, dans le respect de son histoire, pour répondre aux exigences et fonctions d'aujourd'hui apparaît comme le moyen le plus adapté pour assurer sa survivance à long terme.

Serge Hoffmann,
Président du Fonds de rénovation de la Vieille Ville



LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

Il n'est de fertile que la grande collaboration de « l'un à travers l'autre » dixit St Exupéry.

Pour moi, dans le cas du projet de rénovation et de restructuration de cet immeuble gorgé d'histoire, « l'un et l'autre » signifie: les équipes.

Au commencement, il y a celle du Fonds de rénovation de la Vieille Ville, puis celle des architectes lauréats de la consultation rémunérée suivie de celles des bureaux d'études de structure, du génie technique, et de contrôle. A celles-ci s'ajoutent les experts en restauration, en thermique et acoustique pour ne citer que ces disciplines sans oublier évidemment les équipes des entreprises commanditées.

Le rôle du maître d'ouvrage délégué consiste à coordonner les études et les travaux, à suivre et à contrôler la qualité de l'exécution, à sauvegarder au maximum la substance historique des bâtisses, le tout dans le respect du budget et des délais. Toutes ces actions relèvent d'une importance cruciale afin d'atteindre les objectifs fixés et de considérer les intérêts de toutes les parties concernées.

Il s'agit donc d'être rigoureux, voir intransigeant, flexible et bon médiateur et à la fois d'être capable de prendre des décisions qui s'imposent et d'assumer les responsabilités qu'elles engendrent.

Cela devient naturellement plus simple si l'on peut s'appuyer sur une équipe interne, expérimentée, qui intègre et maîtrise avec un grand savoir-faire tous ces concepts.

Le grand enjeu de ce projet a été celui de concilier les nouvelles exigences, à savoir les équipements modernes et en particulier ceux des fluides, de la sécurité et de l'information au patrimoine historique existant sans pour autant le dénaturer.

Ces interventions techniques et architecturales comparables à de la « chirurgie esthétique » ont été menées de façon exemplaire. Elles permettent désormais une lecture claire des différentes époques et phases de construction.

Ce magnifique projet dans lequel je l'espère, se sentiront à l'aise les nouveaux occupants est le fruit de l'ensemble des paramètres précités et de l'esprit d'équipe qui l'ont animé.

Je remercie donc chaleureusement tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de la nouvelle demeure du Ministère des Affaires étrangères et européennes.

**Walter De Toffol,
Maître d'ouvrage délégué**



LE SUIVI ARCHÉOLOGIQUE DU PROJET

Pour l'élaboration du projet de réhabilitation de l'ancien Palais de Justice, l'une des premières démarches du Fonds de rénovation de la Vieille Ville consistait à approfondir les connaissances historiques et archéologiques sur le bâtiment. Les analyses des bois de charpente ont permis de localiser des parties de l'édifice qui remontent à 1545 et à 1600 et finalement à l'agrandissement des années 1886-1888.

Les fouilles archéologiques réalisées au début des travaux dans le jardin, dans la cour et au niveau du rez-de-chaussée ont révélé des objets et des vestiges construits portant sur une époque antérieure au XVI^e siècle. Des parties de murailles ont pu être directement associées aux constructions en place.

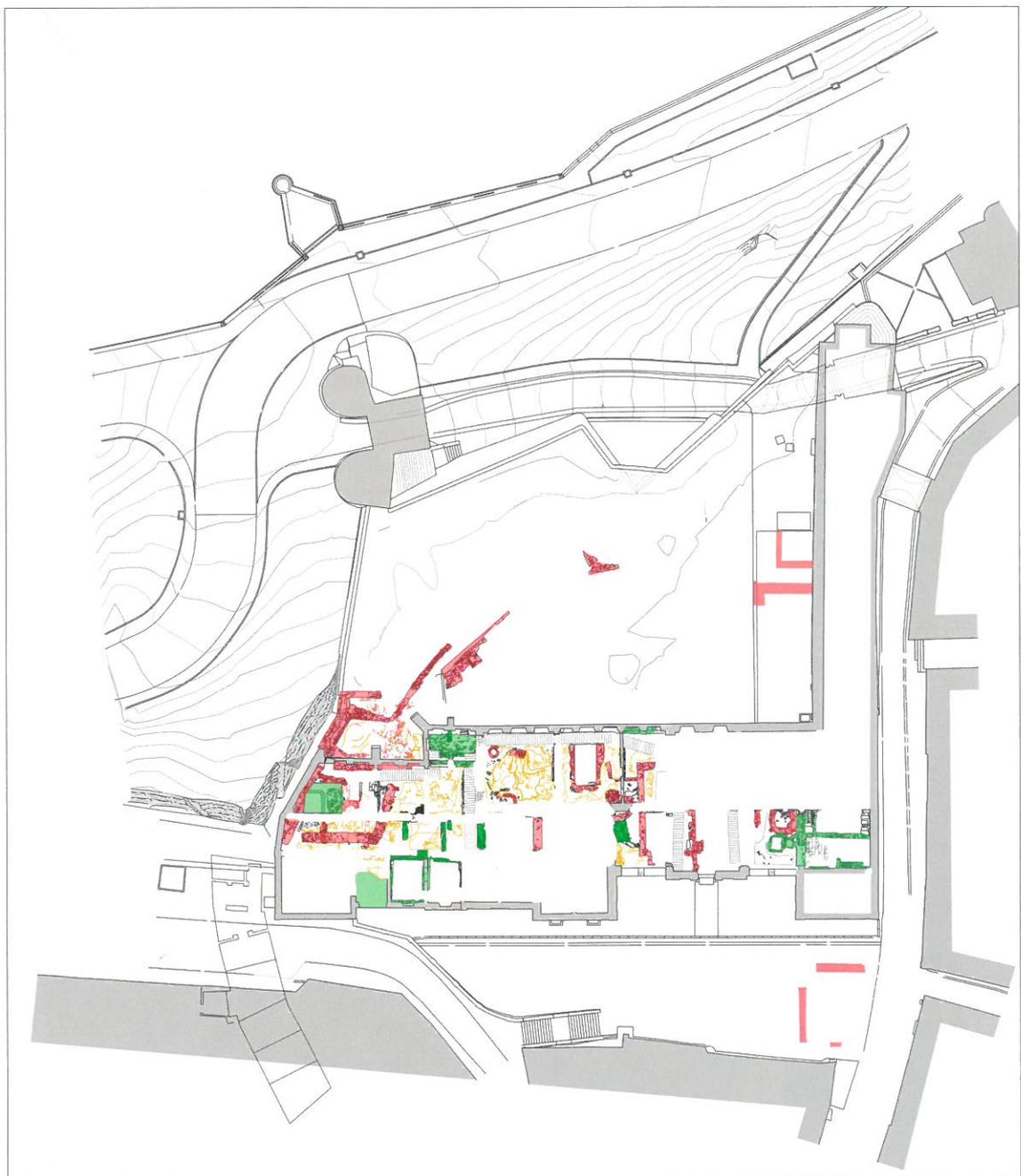
Le bâtiment en place a été analysé à travers l'établissement d'un inventaire portant sur toutes les pièces et leurs décors, incluant l'étude des sols, des plafonds et des revêtements muraux. Le suivi des travaux de chantier, notamment au moment du décapage des revêtements muraux, a permis de découvrir, entre-autres deux peintures anciennes de valeur.



Traces de murs avant 1545



Traces de murs en relation avec le bâtiment



L'HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT

Après la démolition de l'ancien château au Bock, siège du pouvoir du souverain du pays, l'administration royale du roi d'Espagne Philippe II acquiert un bâtiment destiné au siège du Gouverneur. Ce bâtiment avait des dimensions généreuses; 24 m de long sur 10 m de large, et appartenait à Nicolas de Greisch, conseiller du Roi. Le domaine royal devait comprendre plusieurs corps de bâtiments au départ. La maison Greisch avait une extension à l'est présentant une salle sur double hauteur et une autre à l'ouest où se trouvait la grande cuisine. Une galerie avec six arcades était installée au nord.

Les archiducs Albert et Isabelle en visite à Luxembourg en 1599, y trouvent une vieille demeure en mauvais état. Peu après, des travaux de rénovation et d'agrandissement sont réalisés. Etant donné que la charpente historique, actuellement en place, qui couvre la partie centrale de l'aile principale, date de 1600, ce bâtiment a dû être réalisé du vivant du gouverneur Pierre-Ernest de Mansfeld (1517-1604). Le successeur de Mansfeld, le comte Florent de Berlaymont, continue les travaux et réalise le rehaussement des Trois Tours ensemble avec la construction du bastion, qui porte le millésime de 1606.

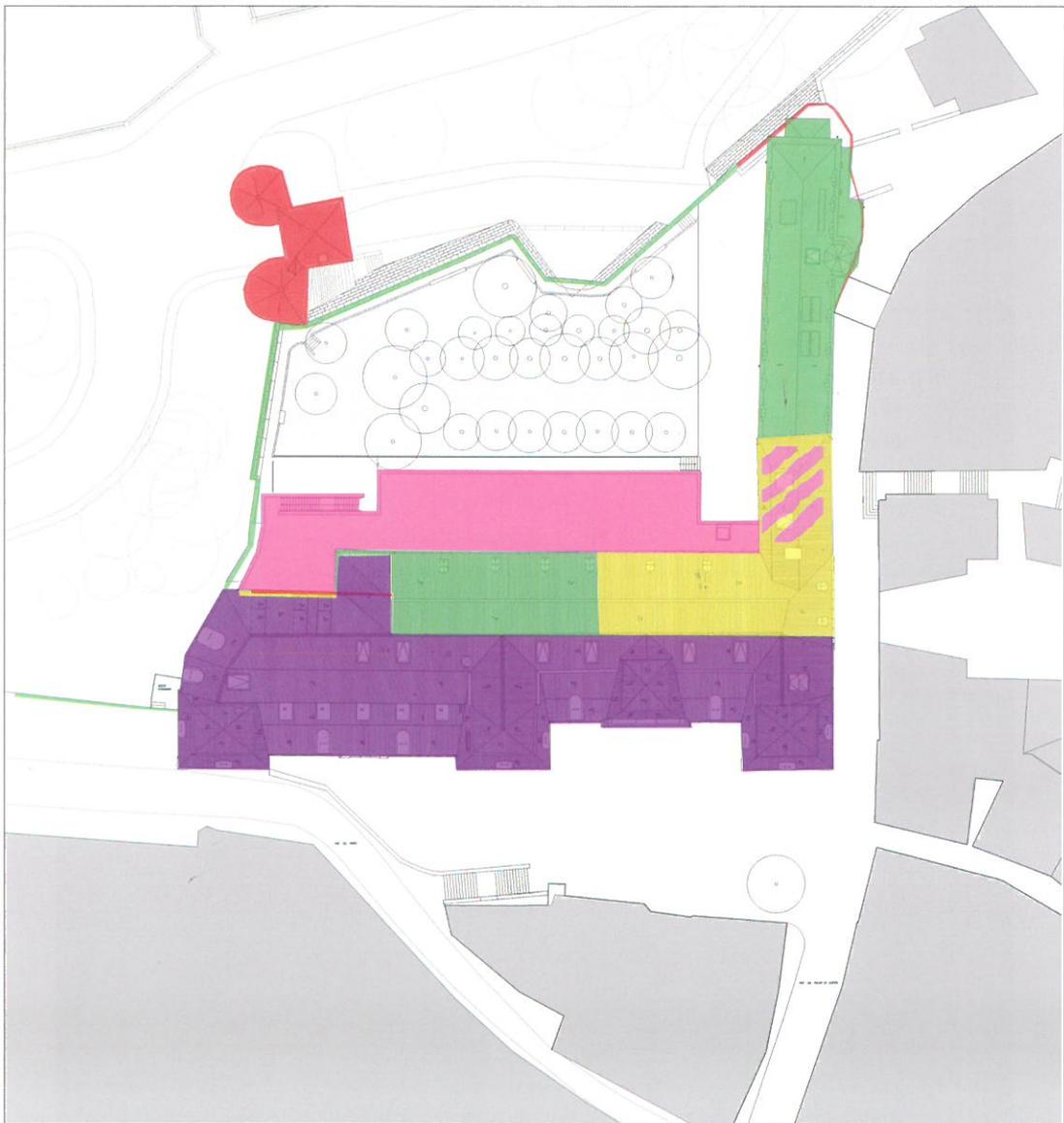
Le siège militaire de 1683 et 1684 avait détérioré le bâtiment. Les réparations sont rapidement entreprises afin que le bâtiment soit prêt pour accueillir le conquérant de la forteresse, le roi soleil Louis XIV, qui y séjourna du 21.5.1687 au 26.5.1687. Un dessin d'époque, réalisé par le peintre Franz Van der Meulen, montre que le gabarit du bâtiment n'a que peu changé jusqu'à ce jour. Des travaux sont toutefois continuellement entrepris. L'aile latérale est partiellement reconstruite en 1718 et au milieu du XVIII^e siècle. Après le changement de la fonction du bâtiment en 1795, le bâtiment est adapté pour répondre aux besoins du tribunal de la justice et de la Gendarmerie logée dans une partie de l'aile latérale. Des travaux d'envergure sont faits dans les années 1840, sous le roi Guillaume II. L'ordonnance des fenêtres en façade et les dimensions des pièces à l'intérieur sont redéfinies en partie. Un couloir est intégré dans l'aile latérale.

Une nouvelle extension réalisée entre 1886 et 1888 par l'architecte de l'Etat Charles Arendt, va doubler les bâtiments de la Renaissance. Doté d'une façade représentative de style néo-Renaissance, le bâtiment s'oriente désormais sur une place élargie, créée suite à la démolition de bâtiments secondaires. A la même époque, en mai 1886, un incendie détruit des parties de l'aile latérale, entraînant de nouvelles réparations et conduisant à la démolition de la deuxième arcade ayant jadis enjambé la rue.

Durant les années 1930, des mesures de stabilisation par des poutres métalliques à l'intérieur du bâtiment sont entreprises. Ces stabilisations entraînent d'autres travaux de réfection. Le grand portail du côté de la rue est refait et les combles de l'aile latérale sont aménagés, grâce à la mise en place d'une toiture avec mansardes.

Le projet actuel concerne la rénovation générale du bâtiment dans le respect de son patrimoine et l'ajout de nouvelles superficies. Celles-ci se situent au niveau des toitures et des sous-sols. Une extension est ajoutée en rez-de-jardin.

- Moyen Age
- 1545
- 1600
- 1886-88
- 2017



LE CONCEPT ARCHITECTURAL

L'édifice qui a parcouru un demi-millénaire d'histoire se caractérise par son architecture ancienne aux volumétries généreuses et au décor intérieur issu de différentes époques. S'y retrouvent notamment des encadrements en pierres, des cheminées, des plafonds en stuc mouluré, des menuiseries anciennes ou encore quelques traces de peintures anciennes, mises en valeur dans le cadre de la présente réhabilitation du bâtiment.

Les architectes ont cherché à intégrer le programme fonctionnel du Ministère des Affaires étrangères en respectant et en conservant l'immeuble d'une valeur patrimoniale incontestable.

La cohérence mais aussi la créativité se conjuguent dans un projet qui se veut respectueux du gabarit, des éléments porteurs et du décor fixe, issus de différentes époques. Dans cette démarche, l'ouverture des planchers permet de pouvoir appréhender l'ancienne façade issue de la Renaissance.

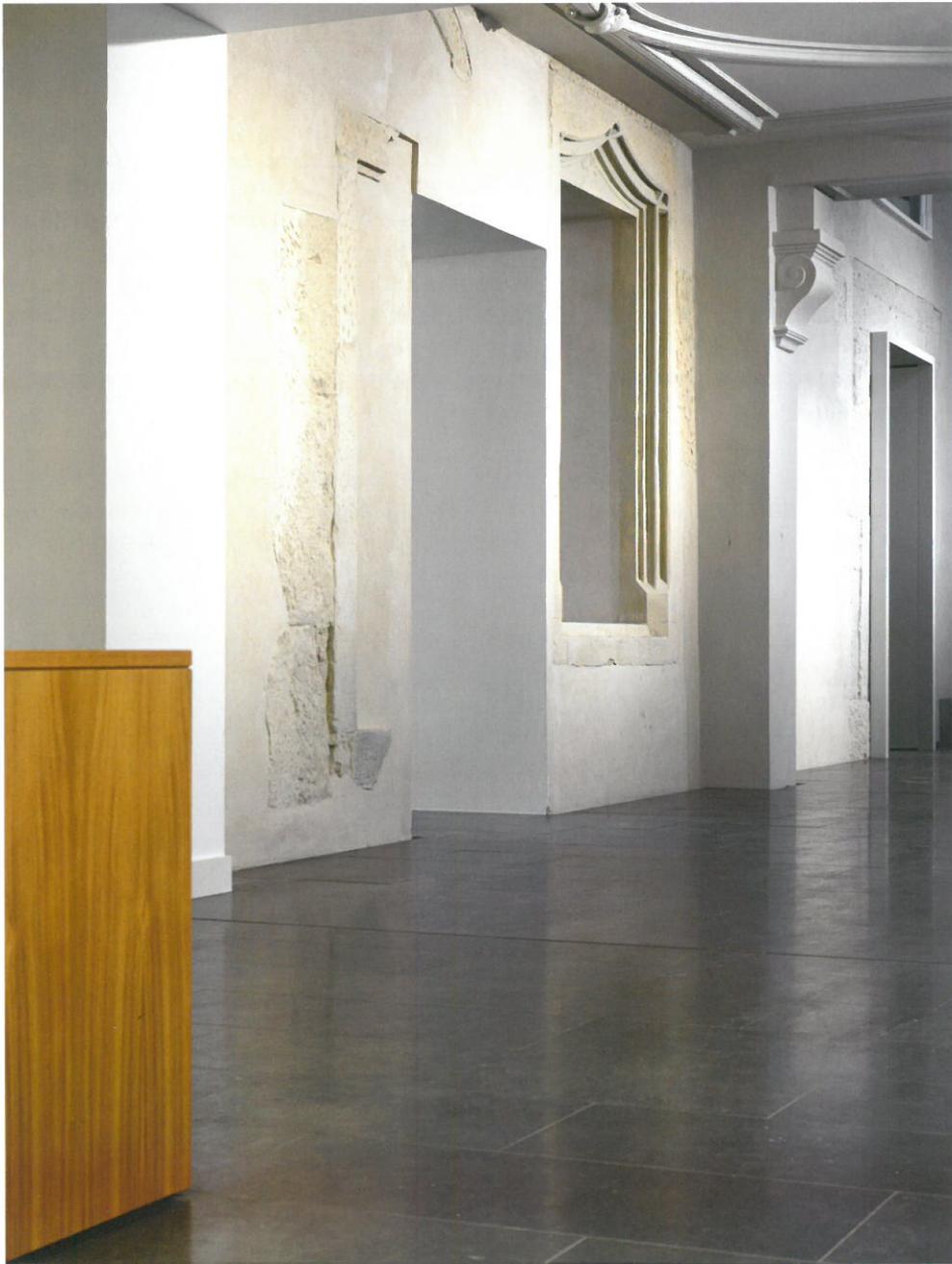
Un autre atout est la création d'environ 1000 m² de surfaces supplémentaires au rez-de-jardin et aux combles ainsi que l'ajout de nouvelles distributions verticales. Elles s'inscrivent par un langage résolument contemporain dans cet édifice au riche passé historique.

Une grande attention revient à l'intégration des postes de travail dans des espaces historiques prédéfinis. Il a été retenu comme principe de base pour le projet le maintien des grandes salles et la mise en place d'une armoire qui vient doubler les murs historiques pour intégrer les équipements techniques.

Sur le plan esthétique, le choix des nouveaux revêtements de sol se porte sur des matériaux nobles et intemporels tels que le parquet en bois de chêne pour les bureaux et grandes salles, la pierre bleue pour le sol de l'entrée et le carrelage noir pour les espaces sanitaires. Le cloisonnement vitré, le mobilier meublant et l'éclairage sont contemporains.

Le présent projet est moderne et innovant. Il recherche la cohérence, puisqu'il évite les ruptures trop prononcées entre le présent et le passé et opte pour une continuité des époques pour devenir harmonieux, fonctionnel et durable.

Rénover un bâtiment aujourd'hui signifie l'intégration d'équipements techniques modernes dans une démarche générale de mise en conformité du bâtiment. Le bâtiment remplit les critères d'accessibilité et de sécurité et comprend des équipements spécifiques nécessaires à ce bâtiment administratif et représentatif.

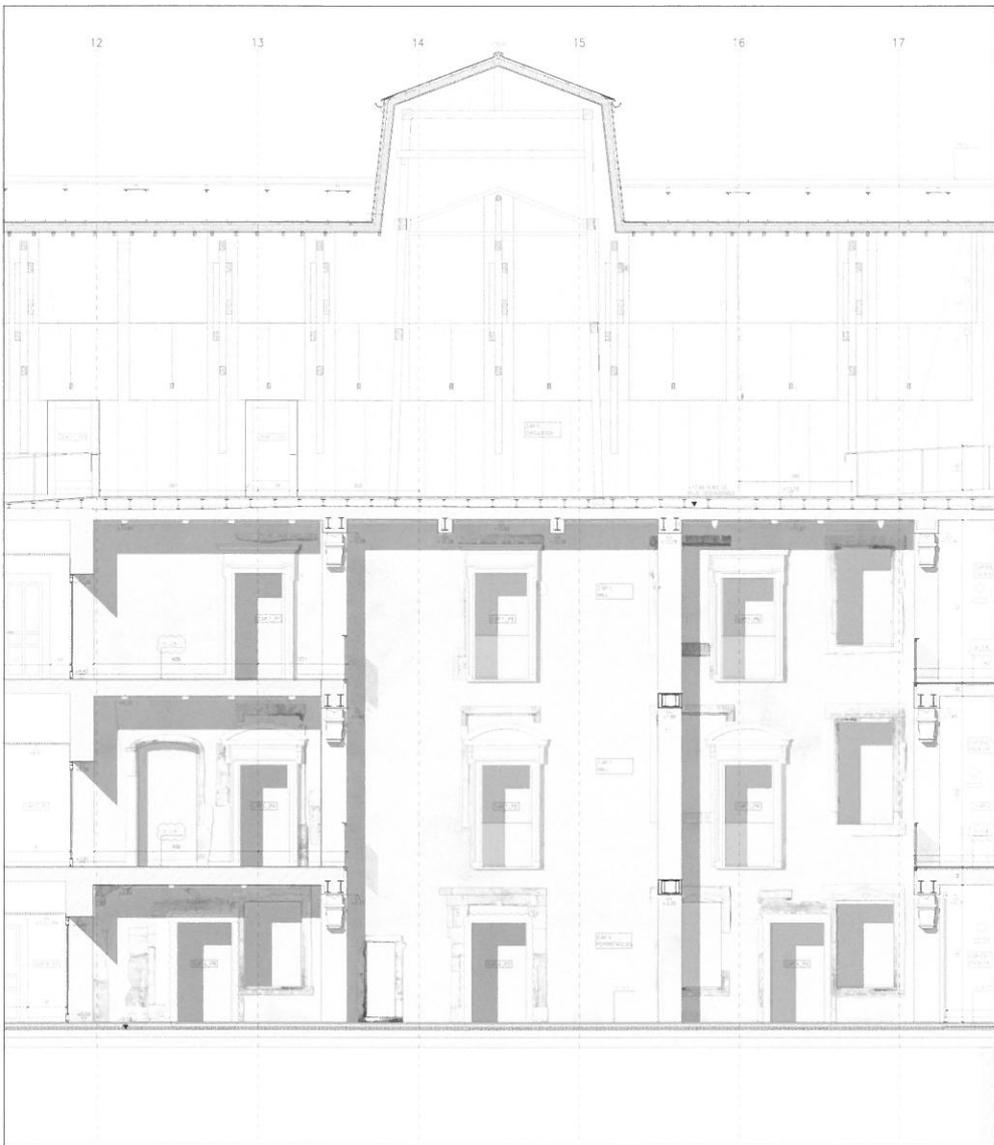


LA MISE EN VALEUR DE L'ANCIENNE FAÇADE HISTORIQUE

Le hall d'accueil donne une première impression du patrimoine architectural in situ. L'ancienne façade de la demeure du Gouverneur est partiellement mise en scène. On peut distinguer les anciennes ouvertures en pierre de taille, dont trois fenêtres au rez-de-chaussée présentent des linteaux en accolade. Les encadrements remontent au XVI^e et au début du XVII^e siècles, mais la disposition régulière des ouvertures n'a été faite que dans les années 1840. Les traces de mortier de façade, encore partiellement conservées, sont probablement encore issues de cette époque.

Cette façade ancienne est devenue un mur intérieur avec la construction ajoutée au bâtiment dans les années 1886 à 1888. Les plafonds en stuc ainsi que les portes présentant des chambranles et couronnements néo-classiques datent de cette époque.

Le badigeon blanc qui recouvre l'ensemble de la façade vient d'être ajouté pour apporter une certaine uniformité à l'ensemble. Le geste architectural d'ouvrir les planchers du XIX^e siècle dans le cadre des travaux du Fonds, a permis de remédier à la faible hauteur d'origine du hall d'entrée et de rétablir la vue sur la façade archéologique. Ainsi, les nouvelles proportions créées donnent un caractère accueillant à l'espace d'entrée, ce qui profite à la façade historique qui peut se dévoiler.



L'ADJONCTION D'UNE NOUVELLE SALLE MULTIFONCTIONNELLE

Le programme de la consultation rémunérée du projet laissait aux architectes la possibilité de créer des volumes et surfaces supplémentaires dans le respect de la substance architecturale.

L'une des possibilités consistait à agrandir l'emprise de la terrasse existante et d'y instaurer un nouvel espace climatisé et traité du point de vue acoustique. Cette salle multifonctionnelle orientée vers le jardin côté Est est subdivisible en trois parties, à savoir une salle de presse, un espace d'înatatoire et une salle de réception. La nouvelle extension est résolument contemporaine avec son sol en terrazzo gris foncé et les boiseries acoustiques. Vers le jardin, sa façade extérieure d'une hauteur de cinq mètres se développe sur 45 mètres en béton vu, également gris foncé et bétonné sur place.

La partie couverture de la salle est une grande terrasse accessible qui, par l'intermédiaire d'un escalier intégré dans le mur de façade, relie le jardin.

Sous l'aile principale du bâtiment existant se trouve une cuisine catering avec des zones de stockage et des espaces sanitaires et vestiaires.

Un escalier moderne balancé, en construction métallique, permet de relier la nouvelle salle à l'entrée principale du rez-de-chaussée.



LA MISE EN VALEUR DES COMBLES ET EXTENSIONS CONTEMPORAINES

Les combles sont constitués d'anciennes charpentes de toiture datant de trois périodes principales.

La première du XVI^e siècle, appelée charpente «Greisch», constituée d'arbalétriers, chevrons, tirants et bras de force restaurés et renforcés, abrite la grande salle de réunion pouvant accueillir une cinquantaine de personnes. Depuis son intérieur, on peut admirer la charpente précitée mais également à travers les grands panneaux vitrés, une partie de la charpente «Arendt».

Lors de la deuxième période, une charpente du XVII^e a été ajoutée au nord de la maison «Greisch». Le bon état de cette charpente et les renforcements effectués au XX^e siècle n'ont pas nécessité de grands travaux. Des bureaux sont implantés dans ces espaces.

La troisième période est marquée par l'extension «Arendt» datant de la fin du XIX^e siècle. Ici des renforcements ont été indispensables vu les grandes portées des fermes existantes. Cet espace est avant tout destiné à la circulation.

Afin de conférer une unité d'ensemble, vu le nombre d'essences de bois différentes, l'architecte a décidé de traiter tous les éléments des toitures des combles en couleur blanc cassé.

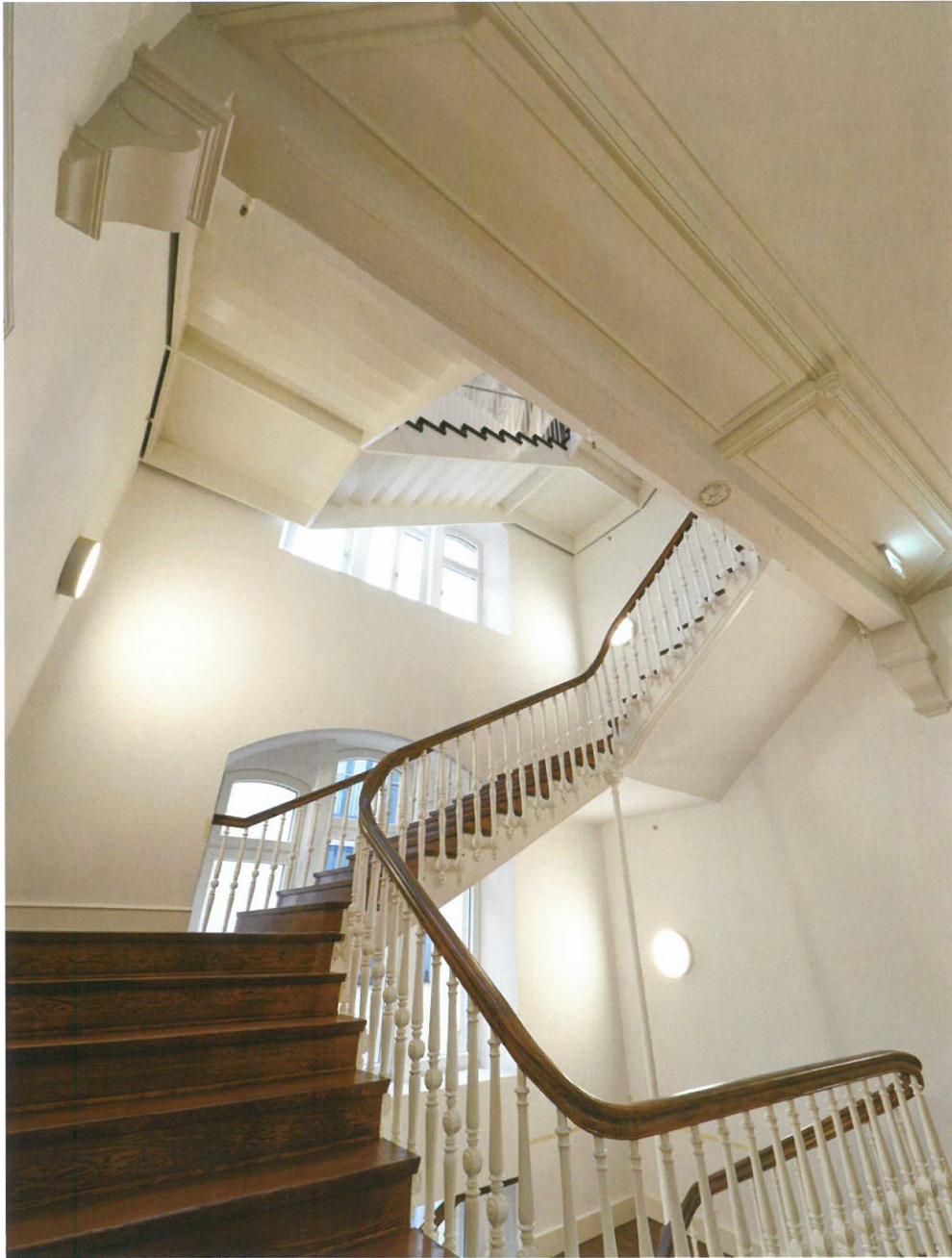
Dans la partie Nord, une nouvelle charpente métallique est installée et permet de gagner des surfaces utiles supplémentaires. Les anciennes poutres en bois sont réutilisées pour le renforcement des charpentes historiques et se retrouvent intégrées au niveau du mobilier d'accueil.



RENFORCEMENT ET MESURES DE STABILISATION

La majorité des planchers en bois ont été préservés. Toutefois, vu le mauvais état de certaines parties et les grandes déformations constatées, des mesures de stabilisation par l'intermédiaire de profilés métalliques ont dû être mises en œuvre.

Notamment les poutres du plafond historique du bureau du Ministre ont dû être renforcées par un système de suspension avec goujons collaborants, placé dans le plancher du 1^{er} étage, tandis que les poutres du plancher du 3^{ème} étage de l'extension «Arendt» ont dû être renforcées par phases, afin de ne pas endommager le plafond en stuc de l'ancienne salle des pas perdus située au 2^{ème} étage.



LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Un défi majeur résidait dans la recherche de solutions pour pouvoir d'un côté conserver et mettre en valeur le patrimoine historique et de l'autre côté moderniser le bâtiment afin qu'il satisfasse aux exigences du programme du Ministère des Affaires étrangères et européennes.

La majorité des dalles portantes historiques ont été gardées en place dans le bâtiment principal de sorte que les niveaux finis sont également restés inchangés. Ainsi, les espaces pour les techniques sous les sols ou au-dessus des faux-plafonds ne pouvaient pas être augmentés à volonté.

Il s'en suivait que des solutions ont dû être cherchées au cas par cas, afin que les gaines techniques puissent atteindre tous les endroits nécessaires.

Les espaces vides existants dans les plafonds ont été utilisés au maximum pour la mise en place du réseau de sprinklage (sécurité en cas de feu) et des câblages électriques et informatiques alimentant les nouveaux équipements du bâtiment. Cette façon de procéder permettait de garder les stucs des plafonds historiques en place et de laisser intacte la structure portante originale.

Pour la protection contre les effractions d'une part et pour augmenter l'efficacité énergétique d'autre part, de nouvelles fenêtres ont été installées à l'identique du modèle ancien.

Avec sa façade historique, des isolations thermiques n'ont pas pu être mises en place de façon généralisée sur l'enveloppe extérieure du bâtiment. Elles ont été installées aux endroits où elles n'ont pas une incidence esthétique. Ainsi, une isolation est intégrée par exemple au niveau de la toiture entre le revêtement extérieur et la charpente et à l'intérieur du bâtiment dans les niches de fenêtres.



LA GRANDE PEINTURE MURALE DE LA RENAISSANCE

Une peinture murale sur une superficie d'environ 10 m² a été découverte en 2013 dans la grande salle au premier étage sous d'épaisses couches de revêtements. Cette pièce appartenait initialement à l'hôtel particulier de Nicolas de Greisch, conseiller au temps des rois d'Espagne Charles Quint et Philippe II. Sous le gouverneur Pierre-Ernest de Mansfeld (1517-1604), cette grande salle était vraisemblablement peinte en blanc et décorée de grandes tapisseries, auxquelles fait référence l'archiduchesse Isabelle, l'infante d'Espagne, en visite à Luxembourg en 1599.

Le dessin est une peinture en trompe-l'oeil et on peut la dater par son style du milieu du XVI^e siècle. Elle a dû être achevée au temps de Nicolas Greisch, donc avant la reconversion de la maison en demeure du gouverneur en 1565.

La peinture représente deux pans de fenêtres munis de petits verres géométriques en forme de losanges et de parallélogrammes. Au milieu de la fenêtre supérieure se situe un œil de bœuf. Sur la partie gauche on peut voir un ruban en couleur rouge, orné d'arabesques, de feuillages et de corbeilles de fruits. En haut se trouve une figure de proue présentant le buste d'une figure féminine ailée. La peinture n'est préservée que partiellement et se composait à l'origine d'au moins trois rangées de fenêtres superposées avant le percement de la porte.



LA PORTE DES TROIS TOURS ET LE JARDIN

La porte des Trois Tours est composée d'une tour carrée de 6 m x 6,50 m datant vers 1200 à laquelle sont venues s'ajouter deux tours semi-circulaires au XIV^e siècle. La porte faisait partie de l'enceinte médiévale de la ville de Luxembourg. Elle a été rehaussée en 1606 dans le cadre de l'édification du petit bastion du Gouvernement. Les étages inférieurs de la tour ont principalement servi comme cachot, tel que l'évoque son ancien nom «Rauberspforte», tandis que le dernier étage était par contre apprécié comme belvédère.

Aujourd'hui la porte des Trois Tours figure parmi les plus anciens monuments de la ville de Luxembourg, classée au patrimoine mondiale de l'humanité. Les rénovations réalisées en 2017 concernent la restauration générale de l'édifice. L'étage supérieur est utilisé par le Ministère des Affaires étrangères tandis que l'étage inférieur, est seulement accessible à partir de la rue, longeant les murs de la forteresse.

Le jardin, dont la forme est définie par le bastion, fut mis en place au début du XVII^e siècle et comportait des parterres. Actuellement il est réaménagé sur le modèle de plantation des arbres en forme de spirale des années 1870.

Des pierres sculptées retrouvées près des Trois Tours viennent d'être placées sur une étagère d'exposition. Elles évoquent des motifs de l'Antiquité mais leur fabrication se situe probablement à la fin du XIX^e siècle. Sur cette étagère sont également conservées quelques pierres de la balustrade de l'ancienne terrasse, démontée pour permettre la réalisation de la nouvelle extension en rez-de-jardin.







CALENDRIER DU PROJET

Avant 2009

- diverses études sur l'histoire, sondages statiques, identification des éléments de valeur
- étude de faisabilité pour une nouvelle réaffectation
- libération du bâtiment après le déménagement de la Justice, en automne 2008

2009

- décision du Gouvernement de réaffecter le bâtiment au Ministère des Affaires étrangères sur base d'un programme

2010

- choix du projet sur base d'une consultation d'architectes en deux étapes ;

Composition du jury:

Gerard Lindner, Architecte, Vienne (Autriche)

Serge Hoffmann, Président du Fonds de rénovation de la Vieille Ville (FRVV)

Paul Dühr, Secrétaire Général, Ministère des Affaires étrangères

Fernand Otto, membre du comité directeur du FRVV,

Directeur honoraire de l'Administration des Bâtiments publics

Martine Vermast, Directrice du Service de l'Architecte de la Ville de Luxembourg,

membre du comité directeur du FRVV

Luc Dhamen, Architecte 1^{ère} classe, Administration des Bâtiments publics,

membre du comité directeur du FRVV

John Vonken, architecte, Service des sites et monuments nationaux

Georges Lamesch, architecte, représentant OAI

Les architectes lauréats:

Guillermo Vazquez Consuegra (Sevilla, E)

a+t architecture et Kaell Architecte (Luxembourg)

fusionnant dans l'association momentanée d'architectes « AMAE »

2011

- désignation du maître d'ouvrage délégué et des ingénieurs
- élaboration de l'avant-projet sommaire (APS)

2012

- élaboration de l'avant-projet détaillé (APD)
- travaux préparatoires: fouilles archéologiques, désamiantage, décroissement, enlèvement des câblages et installations techniques vétustes...

2013 - 2016

- travaux de gros-oeuvre (excavation des sous-sols pour créer de nouvelles surfaces utiles, reprises en sous-oeuvre, stabilisations...);
- travaux de charpente/toiture, travaux de génie technique; travaux d'ascenseurs
- travaux de revêtement des sols, plâtre, menuiseries intérieures et finitions

2017

- février : mobiliers spécifiques intérieurs (meubler meublant, cuisine...);
- mars : déménagement du Ministère dans ses nouveaux locaux.

FICHE TECHNIQUE

Maîtres d'ouvrage:

- Fonds de rénovation de la Vieille Ville, établissement public (partie bâtiment)
- Administration des bâtiments publics (partie aménagements intérieurs spécifiques)

Maître d'ouvrage délégué:

Walter De Toffol,
InCA ingénieurs conseils associés
et son équipe de la coordination de chantier

Bureaux d'architecture:

association momentanée de
Guillermo Vazquez Consuegra (Esp.)
a+t architecture (L) / Kaell Architecte (L)

Génie Civil:

association momentanée
HLG / Schroeder & Associés

Génie technique:

Bevilacqua, Jean Schmit Engineering

Bureau de contrôle:

AIB Vinçotte

Coordination de sécurité et de santé:

HBH

Analyse historique, fouilles archéologiques et mesurages:

Isabelle Yegles et HLG

Conseils en matière du patrimoine:

Service des sites et monuments nationaux

Le projet en chiffres:

Surface nette : 5.633 m² (dont 950 m²
nouvellement créés aux sous-sols et mezzanine
aux combles)
Surface brute : 7.765 m²
Volume brut : 33.800 m³

Nombre postes de travail:

+/- 110 postes de travail

Coûts prévisionnels :

35.509.670 € TTC
(bâtiment + alentours + aménagements intérieurs
spécifiques, y compris honoraires, sans les Trois
Tours et les murs de forteresse)

La présente brochure

Crédits photos:

Christof Weber, photographe, p. 3, gravure par
Jan Cnobbaert, 1645, in de thien eerste boecken
der nederlandsche oorloghe, de Famianus Stra-
da, Anvers, 1655 (selon le national militair mu-
seum, nederland), p. 11 levé par HLG

Auteurs des textes non-signés:

Serge Hoffmann (président du FRVV), Jean Marx
(chef de projet du FRVV), Walter De Toffol (MOD),
Isabelle Yegles-Becker (historienne, FRVV)

Impression:

Weprint, Hamm, 1500 exemplaires

Editeur:

Fonds de rénovation de la Vieille Ville, 2017

ISBN: 978-99959-775-6-6





Fonds de rénovation
de la Vieille Ville